

# Léojac - Bellegarde



# INFOS

N°10 - Janvier 2024



• Meilleurs vœux • Bonne Année •



## ÉTAT - CIVIL

### Mariages :

- CLORIS Rémi et FRAYSSE Marlène, Lucie le 1<sup>er</sup> juillet 2023
- LORENZO Pierre et SOULIÉ Sandrine le 18 juillet 2023
- PALOMBA Lionel et DELRIEU Marjorie, Thûy le 07 octobre 2023
- WETZ Sébastien et SAGOT Isabelle Armelle Evelyne le 21 octobre 2023
- FOYARD Guillaume, Pierre JUNG Jisuk le 02 décembre 2023

### Naissance :

- Raphaël VESSELLA né le 29 juin 2023
- Aria TURCATO WOLFF née le 02 août 2023
- Émie Laura Simone MONTEILLET née le 07 septembre 2023
- Élie Émilie NOAILLES née le 04 décembre 2023
- Damien Emmanuel Gabriel Ismaël LE HENANFF né le 13 décembre 2023

### Décès :

- HECHT Bérengère épouse PEREIRA-SILVA décédée le 06 août 2023
- DANIS Jean-Paul décédé le 10 août 2023
- GAYRAUD Lucienne veuve GIACOSA décédée le 24 novembre 2023

Informations municipales éditées  
par le Conseil Municipal de  
LÉOJAC - BELLEGARDE

Directeur Gérant :  
Christian QUATRE

Réalisation :  
Textes :  
Pierre MAZILLE  
Mise en pages :  
Christine LEMAIRE  
Coordination :  
Fabien SZOPA

Avec la participation  
des membres de  
la commission communication

Impression :  
Imprimerie Forestié

International Standard Serial Number :  
ISSN 2266-6419

## LE MOT DU MAIRE



**Bonne année 2024 !**

Nous y sommes ! 2024 est là. Notre équipe municipale poursuit le travail entrepris il y a trois ans maintenant. Des projets ont déjà été menés à bien.

L'école a été dotée de nouveaux équipements (préau, cantine, salle de motricité). Son aménagement paysager figure également dans nos projets. Une aire de jeux a été installée à l'entrée du lotissement des Vergnoux.

2024 verra notamment la poursuite du grand projet de rénovation de la salle des fêtes pour laquelle des études ont déjà été conduites. Cette phase d'élaboration aboutira au final à la réalisation d'un équipement de loisir fonctionnel et conforme aux nouveaux objectifs énergétiques.

2024 verra également la finalisation de notre rattachement à la communauté de communes du Grand Montauban suite au vote favorable de la CDCI en décembre dernier et dans l'attente du feu vert du Préfet. Ce dossier porté par notre équipe depuis un peu plus de deux ans restera l'un des marqueurs de notre mandature.

Soyez assurés que tous les élus qui m'accompagnent auront à cœur, en 2024 comme précédemment, d'améliorer le quotidien des Léo-jacoises et des Léo-jacois.

A vous toutes et à vous tous, jeunes et moins jeunes, permettez-moi au nom de l'ensemble du Conseil Municipal de vous souhaiter une belle et heureuse année 2024 et une bonne santé.

**Christian Quatre**  
Maire de Léojac

## SOMMAIRE

p.4-7 Vie municipale



p.8-9 Bon à savoir



p.10-11 Gens d'ici



p.12-13 Rétrospective



p.14-15 Vie citoyenne



p.16 Nature et santé



p.17 Notez-le !



p.18 Vie associative



## Ce qui a été fait en 2023

### Plus près du Grand Montauban

2023 est derrière nous. Durant cette année, les élus ont travaillé. Le Conseil municipal s'est réuni chaque mois à l'exception d'une pause estivale en août, et de nombreuses délibérations ont été prises touchant à tous les domaines de la vie léojacoise. Des décisions pas forcément spectaculaires, touchant notamment à la bonne administration de la commune, mais ayant toutes un impact sur notre quotidien.

### Fiscalité et aides financières

Au niveau fiscal, soulignons le maintien des taux d'imposition des années précédentes. Les élus ont également voté la prise en charge des frais de transports scolaires pour les étudiants et apprentis léojacois à hauteur de 68 % pour les demi pensionnaires et 75 % pour les élèves internes, ainsi que la prise en charge des frais de transports (pour un montant de 1650 euros) des élèves vers la piscine de Monclar de Quercy.



### Éclairage public plus vertueux



Le relampage public a également été poursuivi avec une nouvelle tranche de travaux qui a permis de faire passer en led les lampadaires dans le secteur de la mairie. Ce programme engendrant de substantielles économies (renforcées par la décision d'extinction de l'éclairage public entre 23 heures et 6 heures sur tout le territoire de la commune) se poursuivra cette année avec l'équipement des lotissements des Jardins d'Helios.

### Grand Montauban : un vote favorable

2023 restera également marquée par l'avancée décisive de la procédure concernant l'adhésion de la commune au Grand Montauban. Le 4 décembre dernier, la CDCI (Commission Départementale de Coopération Intercommunale) s'est en effet majoritairement prononcée en faveur de notre rattachement à cette communauté d'agglomération, un vote qui devra désormais être entériné par le préfet.

2023 a également vu le projet salle des fêtes avancer avec les études de faisabilité réalisées. Côté voirie, des travaux ont été menés chemin de Rastely et des Proats.



## Ce qui va être fait en 2024

### Une année d'études pour la nouvelle salle des fêtes

Cette année 2024 verra notamment la poursuite du grand projet de rénovation de la salle des fêtes pour laquelle des études de faisabilité ont déjà été conduites.

Cette longue mais indispensable phase d'élaboration (financement et recherches de subventions, détermination du projet) aboutira au final à la réalisation d'un équipement fonctionnel (agrémenté en extérieur d'un city park, de terrains de pétanque et d'un parcours santé) et conforme aux normes et aux nouveaux objectifs énergétiques.



### Isolation et photovoltaïque



Ce projet touchant à la salle des fêtes englobe également une étude de restructuration de la toiture pour la pose de panneau photovoltaïques. « Nous visons ainsi des économies substantielles sur les charges d'électricité de la commune compte tenu du contexte des coûts de l'énergie et des impératifs climatiques », a rappelé Christian Quatre lors des vœux à la population le 14 janvier dernier, précisant au passage qu'une étude était en cours pour la pose de panneaux photovoltaïques sur la toiture des deux courts couverts du Rastely.

### Montage financier... et calendrier

La rénovation et l'équipement des abords de la salle des fêtes est un projet qui mobilisera les élus jusqu'à la fin du mandat en 2026. Ce dossier entre dans une phase décisive touchant notamment au montage financier de ce vaste projet (qui, outre les aménagements extérieurs, prévoit l'isolation thermique et phonique des murs, l'isolation de la toiture avec pose de panneaux photovoltaïques, la réorganisation des salles de réunion, des sanitaires et des annexes) dont le coût estimé se situe aux alentours de 1,2 m€. Les aménagements extérieurs (city park, terrains pétanque, parcours santé) pourraient être mis en chantier dès la fin de cette année. Les travaux touchant à la rénovation de la salle des fêtes n'interviendront quant à eux probablement pas avant 2025.



### En 2024 également

**Travaux chemin de la mairie** : le syndicat des eaux de Monclar va reprendre tous les réseaux du chemin de la mairie dès ce mois de février. Des perturbations de circulation sont à attendre sur cet axe pour une durée de 4 à 6 semaines. Soyez patients et prudents !

**Grand Montauban** : 2024 accueillera également la décision du Préfet quant au rattachement de la commune au Grand Montauban. Dans l'affirmative (ce que nous croyons fermement), Léojac devra dans les prochains mois se rapprocher de sa future communauté pour régler sa prochaine intégration et acter son départ de la CCQVA.

# Adhésion Grand Montauban

## Une étape décisive a été franchie

« L'adhésion de la commune à la Communauté d'Agglomération du Grand Montauban (CAGM) sera l'un des dossiers pivots de notre mandature », assurait Christian Quatre lors de l'installation de la nouvelle équipe municipale sortie des urnes au printemps 2020. Un dossier lourd et complexe qui a conduit le conseil municipal

à plancher sérieusement sur ce projet engageant la commune, se prononçant majoritairement pour ce changement d'EP-CI (établissement public de coopération intercommunale) lors d'un Conseil municipal en mars 2022, le conseil communal du CAGM délibérant à son tour favorablement le 22 octobre 2022. En avril 2023,

une étude d'impact a mesuré les incidences du retrait et de l'adhésion pour l'EPCI de retrait (en l'occurrence la CCQVA) et pour l'EPCI d'adhésion (en l'occurrence CAGM), ainsi que pour la commune et les contribuables léojacois, avec des conclusions favorables.

## La CDCI a dit « oui »

Une étape décisive a bel et bien été franchie fin 2023 avec les votes favorables émis en CDCI le 4 décembre dernier en préfecture. Pour rappel la Commission Départementale de Coopération Intercommunale

s'est exprimée favorablement en faveur de l'adhésion de Léojac au Grand Montauban, par 8 voix « pour » et 6 « contre » en CDCI restreinte, puis 24 voix « pour » et 16 « contre » en CDCI plénière. Au final une majorité

de « oui » qui a donc donné le feu vert à cette mutation voulue par les élus et une majorité de Léojacois, lesquels s'étaient exprimés lors d'une réunion publique en février 2022 à la salle des fêtes.

## La décision du Préfet

Cette adhésion est aujourd'hui soumise à l'aval du Préfet. Sa décision devrait être connue prochainement, le préfet à qui reviendra le choix de la date effective de cette adhésion... Si le vote favorable de la CDCI marque effectivement une

étape capitale et prometteuse dans le processus, il reste néanmoins un important travail à effectuer afin de cerner les contours de notre future intégration, que ce soit au niveau fiscal, comme au niveau des transferts de compétences (voi-

rie, assainissement collectifs, collecte des déchets...). C'est ce à quoi les élus de Léojac et les différents services du Grand Montauban et de la DGFIP (Direction générale des Finances Publiques) vont désormais s'atteler.

## Grand Montauban : 11 communes + Léojac

Si l'adhésion de la commune au Grand Montauban est avalisée par le Préfet, Léojac deviendra donc la 12<sup>e</sup> commune de la communauté d'agglomération du Grand Montauban forte de plus de 80 000 habitants, aux côtés des 11 communes qui la composent déjà : Montauban, Albefeuille-Lagarde, Bressols, Corbarieu, Escatalens, Lacourt-Saint-Pierre, Lamothe-Capdeville, Montbeton, Reynies, Saint-Nauphary et Villemade.

## École primaire : une inauguration officielle

Dès la rentrée 2022, les enfants de l'école primaire ont pu profiter des bénéfices de travaux menés au cours de l'été précédent : création d'un vaste préau, doublement de la surface de la cantine, création d'une nouvelle salle de motricité. Après un premier report, cette réalisation a finalement été inaugurée le 20 octobre dernier en présence des autorités représentant l'État, la Région, le Département qui ont soutenu financièrement ce vaste projet, et bien sûr des élus léojacois et de la population.



## On leur dit merci : des cadeaux pour le personnel municipal



C'est une tradition qui cette année encore (c'était le 15 décembre dernier) fut respectée lors de la remise de cadeaux aux employés communaux à qui le maire accompagné des élus a remis à chacun un colis gourmand en témoignage de leur disponibilité au service des habitants.

## Cabinet infirmier : un départ, une arrivée

Un pot de l'amitié a marqué dernièrement le passage de flambeau au sein du cabinet infirmiers de Léojac, entre Marie Dominique Van Den Broek, partie pour Gaillac et Gaëlle Celce (en provenance de Gennebrières), qui prend sa relève. Le cabinet est donc aujourd'hui constitué de cette dernière et d'Olivier Cossoul qui a longtemps formé avec Marie-Dominique, un duo bien connu des Léojacois. Bon vent à Marie-Dominique et bienvenue à Gaëlle ! (sur la photo, figure également Viviane, la remplaçante des deux titulaires du cabinet)



## Nouveau sur la commune : un camion à pizza le mercredi

A Léojac, il y a le hamburger du mardi tous les 15 jours. Il y a désormais la pizza du mercredi. « La part à Jo » propose chaque mercredi soir sur le parking de la salle des fêtes un vaste choix de pizzas cuites au feu de bois (de 17h30 à 21h00). **Contact : 06 51 18 25 45**

## Les chiffres de l'année

Les derniers chiffres de l'Insee sont tombés. Au 1<sup>er</sup> janvier 2024, Léojac compte donc **1304 habitants** contre 1291 au 1<sup>er</sup> janvier 2023. En 2023, la commune a enregistré **8 naissances** (5 naissances en 2022), **7 décès** (11 en 2022) et **14 permis de construire** (8 en 2022).

# Téléphonie, ADSL : la fin annoncée du réseau cuivre ...

Si votre foyer est encore dépendant du réseau cuivre, qu'il n'est donc pas encore relié à la fibre optique, notez bien : votre installation (téléphone fixe et internet) sera inopérante dès le 27 janvier 2026. Il vous reste donc à peine deux ans pour anticiper la bascule.

Le réseau ADSL et téléphonique historique basé sur le réseau cuivre va fermer. L'époque est au Très Haut Débit grâce à la fibre optique. Le Gouvernement a choisi de privilégier la fibre optique pour que les Français puissent accéder à une connexion internet et téléphonique Très Haut Débit de qualité.

Le réseau cuivre est le réseau de télécommunications historique déployé par l'opérateur Orange (ex PTT, ex France-Telecom) en France. Il a permis d'apporter aux foyers et aux entreprises françaises un accès

au téléphone via une « prise en forme de T » et un accès à l'internet haut débit (ADSL).

Ce réseau a désormais plus de 50 ans, il est vieillissant et ne permet plus une qualité de connexion internet suffisante pour les usages de quotidien. Le réseau cuivre va donc être fermé et remplacé par la fibre optique. La fermeture du réseau cuivre concerne donc à la fois le réseau ADSL (internet) et le RTC (la téléphonie fixe) qui fonctionnent avec la prise en T. « Après 50 ans de service, le réseau cuivre est maintenant vieillissant. Il nécessite des ré-

parations plus fréquentes, et ne permet plus une qualité de connexion internet suffisante pour accompagner les usages du quotidien, explique Orange, propriétaire de l'infrastructure du réseau cuivre. La fermeture du réseau cuivre ne signifie évidemment pas la fin des services de téléphonie fixe et internet. Bien au contraire. L'accès à l'internet et au téléphone sera désormais assuré par un réseau plus moderne et performant, la fibre optique. »

## A Léojac le 27 janvier 2026 : bip, bip, bip !

Léojac où 99,21 % des foyers sont désormais éligibles à la fibre (ainsi qu'en Tarn-et-Garonne les communes de Castelsarrasin, Finhan, Lavilledieu, Saint-Étienne-de-Tulmont, Saint-Porquier, Verlhac-Tescou et Villebrumier) fait partie des premières communes tarn-et-garonnaises concernées par ce déploiement qui s'étendra en France jusqu'en 2030. La fermeture du réseau cuivre est ainsi prévue dans notre commune au plus tard le 27 janvier 2026, la fermeture commerciale le 27 janvier 2025. La fermeture commerciale entraînera la fin des offres sur



Le bon vieux téléphone avec sa prise « T » vit ses derniers instants.

support cuivre chez tous les opérateurs. Car si le réseau cuivre appartient à Orange, tous les autres opérateurs peuvent également commercialiser des abonnements téléphone et ADSL (avec une prise en T) qui utilisent cette infrastructure.

## Il est conseillé d'anticiper

Même si vous n'avez pas souscrit un contrat auprès d'Orange, vous êtes donc concernés. Vous serez avertis par votre opérateur qui vous invitera à migrer vers un abonnement à la fibre optique ou à toute autre technologie. L'accès à internet Très Haut Débit et au téléphone fixe est permis par plusieurs technologies : la fibre optique

et des technologies sans-fil, comme la boucle locale radio, la 4G et la 5G fixe ou encore le satellite.

Dans tous les cas, il est important d'anticiper autant que possible cette date butoir si votre installation est dépendante du réseau cuivre, sous peine de vous retrouver sans téléphone ni internet en janvier 2026.

**Contacts utiles :** vous pouvez vous rapprocher de votre opérateur pour connaître les modalités de ce changement. Consulter également les sites du gouvernement ([treshautdebit.gouv.fr](http://treshautdebit.gouv.fr)) ([service-public.fr](http://service-public.fr)), de l'autorité de régulation des communications électroniques ([arcep.fr](http://arcep.fr)), mais aussi ([reseaux.orange.fr](http://reseaux.orange.fr)) ([octogone-fibre.fr](http://octogone-fibre.fr)).

## Énergies renouvelables

### Création de « zones d'accélération »

ZAER pour « Zone d'Accélération des Énergies Renouvelables »... Une création des services de l'État dans le cadre de la loi « Accélération de la Production des Énergies Renouvelables » (APER) désirent faire des maires « des acteurs de ce développement ». Les maires ont donc la responsabilité d'organiser une concertation du public sous une forme ou sous une autre afin d'identifier les zones susceptibles d'accueillir des dispositifs de production d'énergies renouvelables. Léojac pourrait donc être concerné par l'énergie solaire sachant que l'éolien ou la méthanisation n'ont aucun avenir sur notre territoire. L'avantage lié à la création de ces ZAER touche à la facilitation des dossiers avec une instruction accélérée. La commune réfléchit à la forme que pourrait revêtir cette concertation du public.



## 1P-SIP : une société léojacoise

Hubert Faure, lieutenant-colonel de l'armée à la retraite installé sur la commune, que les Léo-jacois peuvent croiser dans son uniforme lors des cérémonies commémoratives au village, a créé sa société en 2023 : 1P-SIP pour « Infra Progrès - Sécurité Incendie Prévention ». Cet ingénieur diplômé de l'école spéciale militaire de Saint-Cyr et de l'école spéciale des travaux publics du bâtiment et de l'industrie s'est donc lancé dans une activité de consultant indépendant au printemps dernier. A travers ses différentes responsabilités assumées au cours de sa carrière comme officier au sein de la Brigade des Sapeurs Pompiers de Paris (BSPP) puis ingénieur militaire de infrastructure de la Défense en Île-de-France puis à Montauban, Hubert Faure est désormais au service des concepteurs (architectes, bureaux d'études techniques...), organisateurs événementiels (salons) et organismes de formation : « J'ai capitalisé de solides compétences en sécurité incendie ainsi que dans la maîtrise d'ouvrage et le management de projets en infrastructures, pour la construction et la maintenance de tout type de bâtiments » explique ce léojacois qui a donc créé sa société 1P-SIP et pour laquelle il développe les activités suivantes : Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) / Audit et Conseils en sécurité, ingénieur conseil dans l'acte de construire, chargé de sécurité en salons, formation en sécurité incendie.



**Contact : Hubert Faure (06 60 76 05 75)**  
[contact@1psipconseil.fr](mailto:contact@1psipconseil.fr)  
[Linkedin.com/in/hubert-faure-scpch8992](https://www.linkedin.com/in/hubert-faure-scpch8992)



## Eric Albert ... Métallerie, travaux divers et dépannage

Eric Albert est installé à Léojac depuis cet été. Ce père de famille (4 enfants installés dans la région) âgé de 59 ans, Toulousain de souche, a déroulé une grande partie de sa carrière dans les Alpes-Maritimes au sein de l'entreprise Suez avant de revenir dans sa région natale. Au moment de prolonger son activité professionnelle, il s'est naturellement appuyé sur les compétences qui sont les siennes : à la base titulaire d'un CAP de métallerie, il s'est ensuite occupé de maintenance au sein de son entreprise, intervenant à ce titre dans de nombreux domaines. Aujourd'hui à Léojac, Eric Albert propose des travaux de métallerie donc (portail, grille, garde corps, clôture, menuiserie métallique...) mais aussi du dépannage (plomberie...) et de la rénovation. L'homme est adroit de ses mains et se revendique donc comme un intervenant ... « toutes mains ».



**Contact : Eric Albert est joignable au : 07 68 36 39 26.**



# RÉTROSPECTIVE 2023



Inauguration de l'école



Boum de l'école



Fête du village



Cox and swing



Vide grenier des chasseurs



Marché de Noël de l'école



Fête des Battages



4ème Forum des Associations



Marche du forum



Cadeaux aux plus démunis

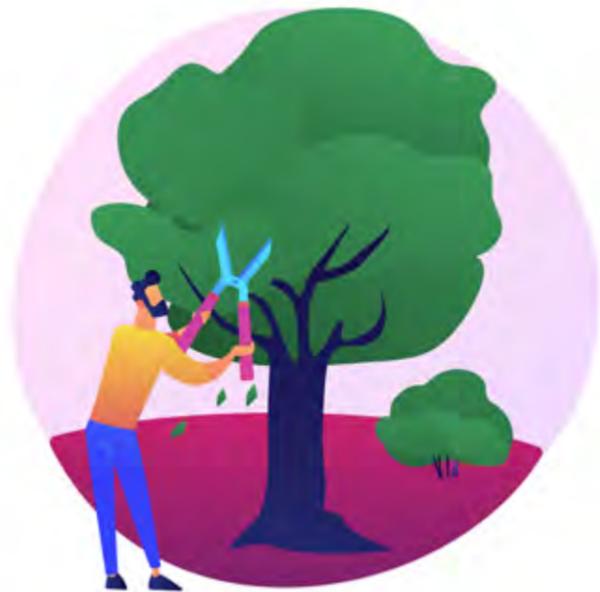
## Biodéchets : il faut trier

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, il est obligatoire pour tous les ménages de procéder au tri de leurs déchets alimentaires. Ces déchets ne doivent donc plus prendre place dans les poubelles ordinaires des ordures ménagères. Pour cela, les collectivités (en l'occurrence le Syndicat Départemental des Déchets 82 à qui la communauté de communes Quercy-Vert-Aveyron et les communes de son territoire ont délégué la compétence « collecte des déchets ») proposent à leurs habitants des solutions de tri, de gestion ou de collecte des biodéchets. Des bacs à compost sont ainsi proposés au prix de 18 euros. Pour connaître les points de retraits de ces composteurs, contacter le SDD 82 au 05 63 64 22 06 ([collecte@quercyvertaveyron.fr](mailto:collecte@quercyvertaveyron.fr))

Pour rappel, il existe deux catégories de biodéchets :

**Les déchets verts** : ce sont les végétaux résultant de la tonte de pelouse, du fauchage, les feuilles mortes, les tailles d'arbustes, les haies et brindilles ou encore les déchets ligneux issus de l'élagage et de l'abattage d'arbres et de haies.

## Entretien des espaces privés : des obligations



Vous avez l'obligation d'entretenir vos espaces (terrains en friche, caniveaux, ponts, haies, végétaux...). Il s'agit là de dispositions relatives au code civil (articles 671 et suivants).

**Trottoirs et caniveaux** doivent être maintenus en constant état de propreté et de fonctionnalité. **Arbres et haies en bordure de voies** doivent être taillés (deux mètres de hauteur maximum pour les haies) de sorte qu'ils ne dépassent pas les limites de propriété au droit du domaine public. Les arbres doivent être élagués de leurs branchages présentant un risque pour les piétons, la circulation automobile, les réseaux aériens et l'éclairage public.

**Friches** : la végétation doit y être maintenue, notamment en raison de risques d'incendie. La responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un accident survenait en raison de la violation de ces dispositions.

## Encombrants : n'encombrez pas le ramassage

La municipalité a maintenu la collecte des encombrants sur le territoire communal. Il s'agit là d'un service rendu et non un dû. Pour profiter de ce service, les habitants doivent s'inscrire en mairie pour l'organisation de cette collecte par le personnel communal.

**Rappel important** : la dénomination « encombrant » recoupe des matériels... réellement encombrants. Traduction : des équipements ne tenant pas dans une voiture pour être acheminés vers la décharge : frigo, gazinière, armoire normande... Ceux-là doivent être déposés sur le trottoir la veille de la collecte dont la date est

déterminée par la mairie qui informe en amont les habitants s'étant inscrits.

Le petit matériel, objets ou ustensiles de petites tailles (micro-ondes, petits meubles, petites ferrailles...) sont donc exclus de ce ramassage. Celui-ci ne sera donc pas collecté par le personnel communal et laissé sur place, chacun ayant la responsabilité de gérer le trop plein de son habitation et ses débordements, vouloir préserver l'habitacle de sa voiture n'étant pas une excuse pour solliciter le ramassage par la collectivité.

## Bruit : une question de respect

La liste des nuisances sonores susceptibles de vous gâcher la vie est longue. Certaines bien sûr ne sont pas contestables lorsqu'elles surviennent aux heures autorisées. C'est le cas pour l'utilisation des engins de jardin et de bricolage... D'autres sources de nuisances sonores sont, elles, totalement prosrites : aboiements récurrents de chiens, cris incontrôlés autour des piscines, échappement bruyant d'engins motorisés, musique et sons diffusés en extérieur... Ces nuisances-là sont une entorse au « bien vivre ensemble », au respect que l'on doit à ses voisins. Si vous avez prévu une fête à votre domicile,

prenez soin de prévenir vos voisins. Vous vous assurez de leur compréhension et leur témoignerez votre considération. Le respect de ces règles basiques reste le garant d'un voisinage harmonieux.

**Un arrêté qui pose la règle commune** : L'arrêté préfectoral portant réglementation des bruits de voisinage cadre notamment les horaires à respecter lors de l'utilisation d'engins de jardinage et de bricolage : **Les jours ouvrables** : de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 20 heures. **Dimanche et jours fériés** : de 10 heures à 12 heures.

## Crottes de chiens : un peu de civisme



Déjections canines : Les trottoirs de la route de Saint-Etienne-de-Tulmont entre la salle des fêtes et la mairie, ainsi que le square face à la mairie, sont encore régulièrement souillés de ces offrandes canines.

La solution ?

Le civisme des maîtres... qui sont invités à ramasser les déjections de leur animal. Près de l'aire de jeux aux Vergnoux, un distributeur (gratuit) de sacs est disponible pour recueillir les offrandes de votre chien avant de s'en délester dans les poubelles publiques de la commune.



## Chemins de randonnée : ça marche !

C'était une promesse de campagne de la nouvelle équipée élue en mars 2020. Elle a été tenue. A l'issue d'un long et parfois complexe travail de préparation, les chemins de randonnée ont bel et bien le droit de cité sur le territoire communal depuis l'été 2022.

Pour rappel, deux itinéraires ont pu être dessinés (en attendant mieux) sur Léojac : l'un d'environ 4 kilomètres au départ de la mairie en direction du secteur de Gabach avec un itinéraire à l'abri du trafic routier sur la majeure partie du tracé, le second d'environ 8 km (également largement préservé du trafic routier) au départ des tennis du Rastely en direction du chemin de la Vierge et des Proats menant, via le PR 4, sur le chemin du Bord de l'Angle avant un

retour vers le Rastely. Ces itinéraires balisés en rouge en juin 2022 (avec le concours des enfants de l'école) ont effectivement rencontré leur public, les marcheurs étant nombreux à arpenter ces chemins : familles, individuels, jeunes et moins jeunes.

A terme, on peut espérer de nouveaux tracés. Les élus y travaillent en imaginant des synergies possibles avec les communes limitrophes de Léojac, voire avec le Conseil Départemental en ce qui concerne le lac du Tordre dont le pourtour aménagé et rendu praticable offrirait une belle balade au cœur de la nature dans un cadre apaisant.

Bonne randonnée à tous !



## Nouveau en Tarn-et-Garonne Une école de portes drapeaux

L'ONaCVG de Tarn-et-Garonne, avec le soutien de la Préfecture de Tarn-et-Garonne, de la Délégation Militaire Départementale et des associations patriotiques départementales dont l'association départementale des porte-drapeaux, lance en 2024 la première promotion de l'École de porte-drapeaux de Tarn-et-Garonne. Il s'agit de permettre à de jeunes volontaires de 13 à 25 ans d'appréhender le rôle de porte-drapeau au sein des cérémonies mémorielles. Les candidats pourront ainsi vivre un véritable engagement civique autour de la transmission de la mémoire, notamment locale et des valeurs de la République. Cette initiative vise également à soutenir les associations d'anciens combattants en transmettant aux jeunes générations le goût de l'engagement. La formation proposée prendra la forme d'une après-midi de formation comprenant deux modules : le premier consistera à faire découvrir aux volontaires la fonction de porte-drapeau, l'histoire du drapeau tricolore, les bases du protocole républicain et le déroulement d'une cérémonie mémorielle.

Le deuxième module consistera en une « cérémonie blanche », devant le monument aux morts, avec la participation des autorités et des porte-drapeaux expérimentés qui parraineront leurs cadets. La formation se conclura par la remise d'un « kit citoyen » et d'un diplôme honorifique remis par le Préfet de Tarn-et-Garonne. Cette formation se déroulera le mercredi 3 avril 2024, de 14h00 à 17h30.  
**Contact : service départemental de l'Office National des Combattants et des Victimes de Guerre au 05 36 00 01 32 ou [sd82@onacvg.fr](mailto:sd82@onacvg.fr)**  
**Inscription obligatoire.**  
**Capacité d'accueil : 20 volontaires maximum**

## Inscriptions scolaires : pensez-y !

La prochaine rentrée scolaire 2024-2025 n'interviendra que dans huit mois... mais il va bientôt être temps d'inscrire vos enfants. La campagne d'inscriptions scolaire pour la rentrée de septembre 2024 débutera en mai prochain mais d'ores et déjà, les parents peuvent contacter le secrétariat de mairie (Tel : 05 63 64 58 05) pour connaître la marche à suivre et les documents nécessaires. Ces démarches concernent tout d'abord les enfants nés en

2021 qui effectueront leur première rentrée. Leur inscription est donc indispensable. Idem pour les enfants des familles qui viennent d'arriver sur la commune et qui intégreront l'école maternelle ou l'école élémentaire. Pour les enfants déjà scolarisés en maternelle à Léojac, le passage en CP à l'école élémentaire se fait automatiquement.

## Affaires postales : colis et recommandés regagnent Saint-Etienne-de-Tulmont

Après une migration surprenante vers Monclar-de-Quercy il y a quelques mois, des colis et recommandés non remis à leur destinataire léojacois, le retrait de ces envois peut à nouveau être effectué à la Poste de Saint-Étienne.

Une sage et logique décision pour les habitants de la commune qui n'auront plus à effectuer 30 kilomètres aller-retour pour récupérer leurs objets postaux.



## Gym Loisirs Léojac

### Un geste pour notre planète

Dans le cadre du forum des associations organisé par la municipalité, en septembre dernier, notre section randonnées a invité les enfants de la commune à une collecte de déchets. Les enfants munis de gants, sacs poubelles ... ont parcouru quelques chemins de notre village. Après 1H30 de balade (écourtée à cause de la chaleur), ces chérubins très motivés ont

récolté environ 5 kgs de débris de toute sorte ! Nous pouvons les féliciter pour ce geste écoresponsable. Pour clôturer, la municipalité a offert goûter, bonbons et boissons à nos « super-héros ». Nous tenons à les remercier, une nouvelle fois, sans oublier les adultes qui les ont encadrés.

### Randonnée Épiphanie

Après avoir pris un petit déjeuner à la salle à usages multiples avec de délicieuses coques afin de fêter l'Épiphanie, nos adhérents ont affronté le grand froid pour une randonnée à

Saint-Nauphary (la boucle du château), le dimanche 7 janvier. D'agréables moments de convivialité et sportif qui ont été très appréciés.

### L'association Gym Loisirs vous propose :

- Des cours de gym, à raison de 2 heures par semaine, le mardi et le jeudi de 19 h à 20 h du 1<sup>er</sup> septembre au 10 juillet sans interruption pendant les vacances scolaires. Ces cours se déroulent à la salle des fêtes de Léojac et pendant la saison hivernale dans la salle de motricité de l'école pour des économies d'énergie. Le tarif est de 120€ pour la saison (2 cours d'essai gratuits),
- Une randonnée pédestre un dimanche par mois (le matin) pour des parcours moyens. Le tarif est de 15 € pour la saison, gratuité pour les adhérentes à la gym. Ces randonnées sont l'occasion de rencontres, d'échanges, de convivialité mais aussi de découverte de la nature, de la flore et de la faune.

Pour tous renseignements vous pouvez appeler au **06 85 42 39 96 / 07 85 60 27 28 / 06 79 98 74 98**



## Tennis Club Léojac

Belle fin d'année 2023 au tennis avec les 2 tournois qui se sont déroulés aux vacances de la Toussaint et Noël. Nous avons eu du monde avec un bon niveau de jeu.

Une animation de Noël pour les enfants âgés de 4 à 10 ans a eu lieu le 9 décembre qui s'est déroulée dans la bonne humeur. D'autres animations auront lieu dans l'année.

Le tennis compte 158 licenciés nous avons une école de tennis mais également des cours pour adultes.



A chaque vacances nous organisons des stages pour les enfants l'après-midi (les non licenciés peuvent venir).

**Pour plus de renseignements contacter Eloïse BELLOC 06 84 80 14 23 ou mail : [tennis.club.leojac@gmail.com](mailto:tennis.club.leojac@gmail.com)**



Tournoi adultes et tournoi enfants



## Association Jeux de Mômes



L'association Jeux de Mômes, gérée par les parents d'élèves de l'école, a pour but de faire plaisir aux enfants, de soutenir les projets pédagogiques de l'école et d'organiser diverses actions permettant le financement de sorties ou animations pour les écoliers de Léojac.

Le début de cette année scolaire est déjà bien rempli avec la boum de la rentrée en octobre, la bourse aux jouets en décembre et le loto le 27 janvier 2024.

L'association a offert un beau spectacle sur le thème de l'acceptation des différences ainsi qu'un goûter remis lors du marché de Noël.

Nous tenons à remercier tous les parents et Léojaçois pour leur soutien et présence lors de nos différentes manifestations.

Tous Ensemble pour Notre Ecole et Nos Enfants.

Pour suivre l'actualité de notre association, n'hésitez pas à vous abonner à notre page Facebook.

 **Association Jeux de Mômes - Ecole de Léojac**

*Vous pouvez aussi nous joindre par téléphone au 06.12.30.79.78 Céline Muller présidente de l'association.*



*Boum de la rentrée*



*Bourse aux jouets*

## La malice des aiguilles

# PUCES DES COUTURIÈRES

— Léojac —

LA MALICE



DIMANCHE **03 MARS**

**09H30 - 17H30**

salle des fêtes de **LÉOJAC**  
**82 230**

restauration sur place

contact : [leojaclamalicedesaiguilles@gmail.com](mailto:leojaclamalicedesaiguilles@gmail.com)  
- 06 26 43 88 13 - 06 30 07 03 40

**Prochaine fête du village les 14, 15 et 16 juin**

**Tennis club Léojacois :**

Camille Theotec / Eloïse Belloc - Tel : **06.84.80.14.23** - [tennis.club.leojac@gmail.com](mailto:tennis.club.leojac@gmail.com)



**ACCA de Léojac :**

Pierre Molinières - Tel : **06.81.42.08.63** - [accaleojac@hotmail.com](mailto:accaleojac@hotmail.com)



**Gym Loisirs (adultes) :**

Le mardi soir et le jeudi soir de 19h à 20h à la salle des fêtes

Josy Duburc - Tel : **06.85.42.39.96** - [guy.duburc@gmail.com](mailto:guy.duburc@gmail.com)

Chantal Kervadec - Tel : **07.85.60.27.28**

Angélique Cantemerle - Tel : **06.79.98.74.98** - [a.cantemerle@yahoo.fr](mailto:a.cantemerle@yahoo.fr)



**Jeux de Mômes : (association des parents d'élèves)**

Céline Muller - Tel : **06.12.30.79.78** - [jeuxdemomes-leojac@laposte.net](mailto:jeuxdemomes-leojac@laposte.net)



**Léojac joue les artistes :**

Dessins académiques aux approches les plus modernes en mobilisant les différentes matières : huile, acrylique, pastel, aquarelle, peinture à la bombe, crayon, fusain, encre de chine :

- Lundi soir de 18h à 20h30 et 14h à 17h pour la belote
- Mercredi après midi de 15h30 à 18h
- Mercredi soir de 18h15 à 20h45
- Jeudi matin de 9h à 11h30

Cécile Bonnet - Tel : **06.07.05.63.38**



**Tai Chi Chuan :**

Tous les lundis de 19h à 20h30 à la salle des fêtes Alain Moutet - Tel : **06.77.45.12.31**



**Léojac La Malice des Aiguilles :**

Un club où se rencontrent des passionnées de fils, brodeuses, tricoteuses, crocheteuses, patcheuses, bricoleuses en tout genre.

Les séances ont lieu les 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudis du mois de 14h30 à 18h30.

Annie Danis - Tel : **06.26.43.88.13**

<http://lamaliceleojac.canalblog.com/>



**Comité des fêtes :**

Nicolas BALSEMIN - Tel : **06.21.53.96.52** - [nicolasbalsemin@hotmail.fr](mailto:nicolasbalsemin@hotmail.fr)



**Chorale Kumbaya Gospel Choeur :**

Monique Cournille - [mcournille@yahoo.fr](mailto:mcournille@yahoo.fr)

**Restauration**

Distributeur de pains et de viennoiseries sur le parking de la salle des fêtes.

**L'Authentique (burgers maison) :** les mardis soirs (semaines impaires) devant la salle des fêtes de 18h à 20h30. Tel : 06.84.35.24.65

« **La part à Jo** » (pizzas) : les mercredis soirs devant la salle des fêtes de 17h30 à 21 heures. Tel : 06 51 18 25 45



**Aménagements intérieurs**

- Cuisines Franck Leroux, Tel : 06 22 74 27 76

[www.cuisinefranckleroux.fr](http://www.cuisinefranckleroux.fr)

- MG POSE, Tel : 06 87 46 06 28

**Coiffeur**

- L'Hair d'Alexia, 511 route de Saint-Etienne

Tel : 05 63 02 65 86, [gourdainalexia](https://www.facebook.com/gourdainalexia)

**Coiffeuse à domicile**

- Katia Delbecque, Nuances et reflets,

Tel : 06 51 27 20 31

**Créations textiles**

- Au fil de Lilas, : Celia Chollat, Tel : 06 25 69 49 25

[celia@aufildelilas.fr](mailto:celia@aufildelilas.fr), [www.aufildelilas.fr](http://www.aufildelilas.fr)

**Développeur Web**

- Thomas Orta, Tel : 06.12.14.92.55

[Thom.orta@gmail.com](mailto:Thom.orta@gmail.com), [thomas-orta.com](http://thomas-orta.com)

**Graphiste :** Willprod, Tel : 06 03 90 07 96, [willprod@cegetel.net](mailto:willprod@cegetel.net)

[www.willprod.fr](http://www.willprod.fr)

**Élagueur :** Christophe Bagatella, Tel : 06 76 82 97 42

[christophe@bagatella-elagage.fr](mailto:christophe@bagatella-elagage.fr), [bagatella-elagage.fr](http://bagatella-elagage.fr)

**Prothésiste ciliaire :** Chantha Perrot, Meak'Cils, Tel : 06 13 41 34 86

**Menuiserie - Metallerie :** Emmanuel Roux, Tel : 06.72.13.03.96

**Agencement de lieux de vente :** SWETT Clair, Tel : 06.08.71.46.31

**Activités spécialisées de design :** Sas Artissimo, Tel : 06.38.84.89.66

**Feng Shui :** Candy Danis. Tel : 06 60 50 78 39 - [instagram danis.candy](https://www.instagram.com/danis.candy)

**Cabinet infirmiers :** Olivier Cossoul, Tel : 06 15 73 16 38

**Divinences :** Johanna, Tel : 06 30 92 01 15

[johanna@divinences.fr](mailto:johanna@divinences.fr)

Jean-Philippe, Tel : 06 12 49 55 41 - [jean-philippe@divinences.fr](mailto:jean-philippe@divinences.fr)

**Kristoffarts :** Christophe Azame, Tel : 06.14.30.92.80

[kristoffarts82@gmail.com](mailto:kristoffarts82@gmail.com)

Kristoff\_arts

**AE metallerie, dépannage :** Eric ALBERT, Tel : 07.68.36.39.26

[alberteric34@gmail.com](mailto:alberteric34@gmail.com)

**Soutien scolaire :** « Un professeur pour les nuls », Tel : 06 60 47 11 11

[contact@unprofpourles-nuls.fr](mailto:contact@unprofpourles-nuls.fr)

[www.unprofpourlesnuls.fr](http://www.unprofpourlesnuls.fr)

**Soutien scolaire spécialisée dans les Troubles de l'apprentissage (DYS) et les Troubles de l'attention (TDAH)**

- Marjorie Delrieu, Dans vos petits papiers

Tel : 06.31.23.93.80, [dansvospetitspapiers@gmail.com](mailto:dansvospetitspapiers@gmail.com)

[dans-vos-petits-papiers.jimdosite.com](http://dans-vos-petits-papiers.jimdosite.com)

**Maçonnerie générale, gros oeuvre**

- Danis et Fils, Tel : 05 63 64 57 18, [danis.fr](http://danis.fr)

- Guillaume Cassou-Leins, Tel : 06.73.55.88.14

- Nicolas Hornain, Tel : 06.25.43.27.13

**Électricien :** Blessou Fabrice, Arc Elec Système

Tel : 05.63.64.63.70 / 06.09.36.75.11,

[blessou.fabrice@orange.fr](mailto:blessou.fabrice@orange.fr)

**Taxi :** Nicolas Taxi Montalbanais, Tel : 06.08.35.08.89

**Travaux intérieur/extérieur :** BS2T, Tel : 06.60.66.83.27

**Nettoyage et petit bricolage**

- Bri'ance, Santolaria Ascencion, Tel : 05.63.20.67.59

- JB Propreté, Tel : 06.31.04.47.25

- Coralie Potel, Tel : 06.12.14.03.87

**TP-Terrassier - Terrassements**

- David Brousse, Tel : 06.05.45.96.93

- Thierry Rey, Tel : 05.63.64.57.81 / 06.73.46.73.21

**Plaquiste - Travaux plâtrerie intérieur**

- Marc Rodrigues Morgado, Tel : 06.68.81.60.28

**Aménagements paysagers :** Rémy Weiss, Tel : 06.30.81.45.57

**Rénovation intérieur-aménagement-revêtement - travaux divers**

- Renov'action, David Chevalot, Tel : 06.28.49.52.38

[renovaction82@gmail.com](mailto:renovaction82@gmail.com)

**Deejay Événementiel, Dikay Event**, Tel : 06 82 19 70 77 /

06 18 84 76 55 - [dikayevens@gmail.com](mailto:dikayevens@gmail.com)

Dikay event

**1P-SIP CONSEIL :** Hubert Faure, Tel : 06 60 76 05 75

[contact@1psipconseil.fr](mailto:contact@1psipconseil.fr)

Pour paraître dans cette rubrique : [communication@leojac.fr](mailto:communication@leojac.fr)

<https://www.leojac.fr/vie-associative-et-economique/commerces>

# Mairie de Léojac - Bellegarde

55 Lotissement «Les Vergnoux»  
82230 Léojac-Bellegarde



Téléphone : **05 63 64 58 05**

Horaires d'ouverture :  
**Lundi au jeudi de 8h00 à 12h00**  
**et 13h30 à 17h30**  
**Vendredi de 8h00 à 12h00**  
**et 13h30 à 17h00**

Retrouvez toutes les infos  
de la commune sur :

**[www.leojac.fr](http://www.leojac.fr)**

 **Mairie Léojac Bellegarde**  
**[mairie@leojac.fr](mailto:mairie@leojac.fr)**



Communauté de Communes  
Quercy Vert Aveyron  
370 avenue du 8 mai 1945  
BP 80035

82800 NEGREPELISSE  
Téléphone : 05 63 30 90 90  
[contact@quercyvertaveyron.fr](mailto:contact@quercyvertaveyron.fr)

Site internet :  
[www.quercyvertaveyron.fr](http://www.quercyvertaveyron.fr)

Horaires d'ouverture :  
du lundi au vendredi de  
8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

**LES NUMÉROS  
À CONNAÎTRE  
EN CAS D'URGENCE**



LES NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE PERMETTENT  
DE JOINDRE GRATUITEMENT LES SECOURS 24H/24

Samu : 15  
Pompiers : 18  
Police-Gendarmerie: 17  
Médecins de garde : 39 66  
Pharmacie de garde : 32 37  
Enfants disparus : 116 000  
Enfance en danger : 116 111  
Alerte attentat / enlèvement : 197  
Personnes déficientes auditives : 114